



Assez de mépris, nous voulons une école pour tous !

A la rentrée prochaine les écoles accueilleront **20 000 élèves en plus**. Pourtant à la rentrée prochaine il y aura **6 000 enseignants en moins** ! Les élèves seront plus nombreux dans les classes, la scolarisation en maternelle dès deux ans sera encore plus difficile, enfin l'aide spécifique et la remédiation apportées aux élèves en échec scolaire par des enseignants spécialisés disparaîtra.

En diminuant le temps scolaire pour tous les élèves et en mettant en place **deux heures supplémentaires après la classe** pour les élèves rencontrant des difficultés, **le gouvernement en profite pour supprimer les réseaux spécialisés** qui interviennent auprès des élèves en grande difficulté. **Pourtant les RASED* apportent, pendant le temps scolaire, en complément de l'aide individualisée et de l'attention du maître de la classe, des remédiations plus appropriées.** En lien avec l'enseignant de la classe, la famille et parfois d'autres partenaires éducatifs, l'équipe pluridisciplinaire du réseau, composée d'un psychologue scolaire, d'un enseignant spécialisé dans les difficultés d'apprentissage et d'un enseignant rééducateur permet souvent d'aider des élèves qui sont en échec scolaire.

Ce dispositif pluridisciplinaire à la disposition de tous les élèves et toutes les familles qui pourraient rencontrer à un moment de leur scolarité des difficultés **est appelé disparaître.**

La formation professionnelle pour les enseignants qui voudront se spécialiser dans ce type de missions ne sera plus possible.

Le discours simpliste du Ministre qui se borne à **dire que l'aide individualisée après la classe répondra aisément aux difficultés scolaires** en réduisant le nombre d'élèves en échec **est un leurre.**

Qui peut croire qu'avec 20 000 élèves supplémentaires, 6 000 suppressions de postes, les réseaux d'aide supprimés, les élèves pourraient mieux réussir à l'école ?

Les organisations signataires réitèrent leur demande d'ouverture de réelles discussions sur l'avenir des dispositifs d'aides spécialisées aux élèves en difficulté et demandent :

- L'abandon des 6 000 suppressions d'emplois dans les écoles
- Le maintien des Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés
- Le renforcement de la scolarité des enfants dès deux ans en maternelle permettant de réduire les inégalités sociales et culturelles.
- Le développement de la formation initiale et continue des enseignants en particulier en ce qui concerne l'Aide Spécialisée et le Handicap.

* : Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté